



DOCUMENT PUBLICITAIRE À VALEUR NON CONTRACTUELLE

Visa Premier

La carte qui vous accompagne dans votre quotidien et vos voyages.

L'essentiel

Des plafonds élevés et un programme d'avantages pour vos achats du quotidien.
Des garanties d'Assurances et d'Assistance incluses pour voyager l'esprit léger⁽¹⁾.



Caractéristiques

- Carte de paiement et de retrait utilisable en France et à l'étranger, auprès de tous les commerçants et les distributeurs de billets affichant le logo VISA.
- Des plafonds de paiements et de retraits élevés.
- Des garanties d'Assurances et d'Assistance pour vous couvrir, vous et votre famille, lors de vos déplacements en France et à l'étranger⁽¹⁾.
Exemples de garanties : Assurance décès/invalidité, modification/annulation de voyage, Neige et Montagne, retards de transports... Rapatriement, frais médicaux à l'étranger...
- Un accès au programme d'avantages qui vous propose des offres promotionnelles dédiées auprès de marques partenaires de renom.

- Un service de dépannage cash sous 48h à l'étranger.
- Service de mise en opposition de la carte 24h/24 et 7j/7, en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.
- Fonctionne en sans contact.
- Compatible avec les solutions de paiement mobile.
- Choix possible entre débit différé, ou débit immédiat.
- Choix possible de la fonctionnalité crédit renouvelable avec la carte Visa Premier Izicarte.

Bon à savoir

De la souplesse dans la gestion de votre budget mensuel !

- Le débit différé est une option gratuite* liée à votre carte de paiement.
Vos paiements par carte sont rassemblés, et débités en une seule fois, tous les mois à date fixe (le 04 du mois suivant)** : c'est l'encours des paiements par carte. Le suivi de cet encours peut se faire à tout moment via la banque à distance (internet et mobile) et permet d'anticiper la provision nécessaire sur votre compte.
- Le débit différé peut permettre une gestion mensuelle de votre budget différente de celle en débit immédiat, puisque la trésorerie disponible sur votre compte n'est affectée des paiements par carte qu'une fois par mois. Il est ainsi possible de gérer différemment les frais qui seront remboursés (frais médicaux, frais professionnels...), ainsi que les dépenses importantes.
- La carte à débit différé peut vous offrir davantage de possibilités d'utilisation. Par exemple : certaines agences de location de voiture à l'étranger préfèrent les cartes avec la mention « crédit », aux cartes marquées uniquement « débit ». Les cartes à débit différé comportent la mention « crédit ».

* Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé).

** Contrairement aux paiements, les retraits d'espèces réalisés aux distributeurs automatiques de billets et aux guichets sont débités immédiatement de votre compte.

(1) Voir mentions légales au dos.

Le +

Grâce à l'application mobile Caisse d'Epargne, vous avez la possibilité de **piloter votre carte bancaire*** :



- Gérer vos plafonds.
- Visualiser votre code secret.
- Verrouiller / Déverrouiller votre carte temporairement.
- Activer / Désactiver les paiements et retraits à distance et/ou à l'étranger.
- Faire opposition en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte.

Ces fonctionnalités sont désormais possibles directement dans l'application mobile de votre Caisse d'Epargne.

* Sous réserve d'être abonné au service de banque à distance de votre Caisse d'Epargne. Voir autres conditions pour ces fonctionnalités de pilotage de la carte, en agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr.



**CAISSE
D'EPARGNE**

Vous être utile.

Paieement mobile

La Caisse d'Epargne vous propose deux solutions de paiement mobile sans contact*. Grâce à Apple Pay et Samsung Pay, vous pouvez régler vos achats par carte avec votre smartphone chez tous les commerçants équipés de la technologie sans contact et acceptant la marque VISA.

* Voir la liste des cartes éligibles, les appareils compatibles et les autres conditions d'utilisation de la carte Visa Caisse d'Epargne dans Apple Pay et dans Samsung Pay sur www.caisse-epargne.fr



Garantie achat⁽²⁾

Tous les achats réglés avec votre carte Visa Premier Caisse d'Epargne sont couverts contre la détérioration et le vol avec effraction ou par agression.

La couverture s'élève au maximum à la valeur d'achat du bien :

- Valeur du bien : entre 75 € et 800 € TTC.
- Nombre de jours couverts (post acquisition/livraison) : 7 jours.
- Plafond de la garantie : 800 € par objet et 1 600 € par an.

Avantages Visa Premier

Accédez à des offres promotionnelles⁽³⁾ dédiées aux porteurs de la carte Visa Premier comme par exemple :



Jusqu'à 25 % de réduction sur la location de véhicule en France, et jusqu'à 10% à l'étranger



7 % de réduction sur les offres des voyagistes partenaires



8,50 € la CinéCarte



10 % de réduction en magasin et en ligne

Pour recevoir les offres, rendez-vous sur le site visa.fr, espace Expériences + Avantages, pour créer votre profil et vous inscrire à la newsletter.

Vous avez opté pour LA CARTE VISA PREMIER IZICARTE⁽⁴⁾ associée à un crédit renouvelable ?

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Votre carte Visa Premier Izicarte⁽⁴⁾ vous permet de disposer de votre crédit renouvelable pour faire face à des imprévus ou saisir des opportunités pour régler certaines dépenses.

Vous choisissez librement le mode de règlement que vous souhaitez :

- **au comptant**, par débit de votre compte de dépôt,
- **à crédit**, dans la limite du montant disponible sur votre crédit renouvelable⁽⁵⁾.

Grâce à votre crédit renouvelable associé à votre carte Visa Premier Izicarte⁽⁴⁾, vous pouvez étaler certaines dépenses, rembourser en plusieurs fois à crédit et choisir votre rythme de remboursement⁽⁶⁾.

EXTENSION DE GARANTIE CONSTRUCTEUR⁽²⁾

Avec votre carte Visa Premier Izicarte, vous bénéficiez en cas de panne d'une extension de garantie constructeur de 3 ans sur une liste d'appareils électrodomestiques et produits nomades achetés neufs (électroménager, audiovisuel, pocket/image, informatique⁽⁷⁾).



CAISSE D'EPARGNE
Vous être utile.

Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

(1) Les garanties d'Assurances du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited, pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès d'AXA France IARD et AXA France VIE, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE IARD, SA au capital de 487 725 073 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 499 959, AXA FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 722 057 460 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE.

Les garanties d'Assurance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 351 - Siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris.

(2) Selon les conditions, limites et exclusions figurant dans les engagements contractuels en vigueur. Garantie Achat et Extension de Garantie Constructeur sont des contrats assurés par BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860.

(3) Toutes ces offres sont soumises aux conditions des offres Visa Premier et aux conditions générales des partenaires Visa Premier. Certaines ont une durée de validité limitée. Liste complète des partenaires Visa Premier et conditions détaillées des offres sur www.visa.fr, espace Visa Premier. Sous réserve de paiement avec la carte Visa Premier.

(4) Votre carte Visa Premier Izicarte permet de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par utilisation du crédit renouvelable associé. Ce crédit renouvelable peut être souscrit sans la carte Visa Premier Izicarte. Il peut également être utilisé par virement sur votre compte de dépôt ou par émission de chèques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la brochure commerciale de votre agence Caisse d'Epargne ou sur www.caisse-epargne.fr.

Pour les cartes Visa Premier, le choix du mode de règlement à crédit est un service disponible pour :

- les retraits d'espèces et les paiements de proximité en France et à l'étranger chez les commerçants acceptant les cartes portant la marque VISA.

- les paiements à distance, sous réserve de disponibilité du service chez les e-commerçants. Vous exprimez votre choix lors du règlement de votre achat ou du retrait au distributeur de billets. Conformément à la loi, à défaut de choix, l'opération sera effectuée comptant. Ce crédit renouvelable peut être souscrit sans la carte bancaire Izicarte. Il peut également être utilisé par virement sur votre compte de dépôt ou par émission de chèques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la brochure commerciale de votre agence Caisse d'Epargne.

(5) Conformément à la loi, à défaut de choix, l'opération sera effectuée comptant.

(6) À la hausse ou à la baisse, selon les conditions contractuelles et dans la limite du remboursement minimum légal. Deux fois par année glissante, vous avez la possibilité de faire une pause dans le remboursement de vos échéances. Ainsi, lorsque vous profitez de la pause Izicarte, le mois choisi, votre échéance n'est pas prélevée. Les remboursements reprennent normalement le mois suivant. Pour utiliser votre pause, le crédit renouvelable ne doit pas présenter d'impayés, ni faire l'objet de report lors des deux derniers mois. Les intérêts sont calculés au taux en vigueur durant la période de report.

(7) Valeur d'achat unitaire d'au moins 75 € TTC réglés en totalité avec la carte Visa Premier Izicarte et bénéficiant d'une garantie fabricant d'au moins 1 an. Prise en charge dans la limite de 2 000 € par sinistre et par année d'Assurance.

(4), (7) Les Caisse d'Epargne, intermédiaires de crédit distribuent exclusivement pour le compte de BPCE Financement - Société Anonyme ; 439 869 587 RCS Paris - le crédit renouvelable Izicarte, sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.